

M^{me} Mathilde Panot
Députée du Val-de-Marne
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
Paris 07 SP
mathilde.panot@assemblee-nationale.fr

Réf. : MP/AM

Paris, le 12 décembre 2018

M. Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
M. Daniel Auverlot
Recteur de l'Académie de Créteil
Mme Guylène Mouquet Burtin
Directrice académique des services de
l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,
Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale du
Val-de-Marne,

Je tiens par cette lettre à vous faire part de mon indignation concernant la situation du lycée Romain Rolland à Ivry-sur-Seine (94).

La nuit du lundi 3 décembre après des manifestations pacifiques contre la réforme du lycée organisée votre gouvernement, six lycéens mineurs ont été interpellés et placés en garde à vue pendant 36 heures pour un tag.

Ce traitement apparaît largement disproportionné, et a choqué, à juste titre, les lycéens, leurs camarades de classe, les parents et la communauté éducative. En outre, la proviseure a porté plainte contre ces six élèves.

Depuis la situation est bloquée, et s'envenime. Hier deux adultes ont été blessés. Les cours ne peuvent reprendre normalement, puisque de nombreux professeurs, parents et lycéens demandent le retrait de la plainte afin de pouvoir étudier de nouveau de manière apaisée.

J'en appelle solennellement à votre sens de la responsabilité.

Comment voulez-vous que la situation du lycée s'apaise alors que la mise en garde à vue et son prolongement ressemble fort à une provocation et attise les tensions ? Quelle image cet épisode donne-t-il à la jeunesse de notre pays alors qu'une sanction éducative aurait été bien plus pertinente et proportionnée ? Quelle image de la justice et de l'injustice est ainsi renvoyée aux lycéens alors que l'institution scolaire doit leur apprendre au contraire à faire la part des choses ?

Je vous demande par cette lettre d'intervenir auprès de la proviseure pour qu'elle retire sa plainte. Le retrait de cette plainte est la condition préalable pour que le dialogue puisse se rétablir et l'établissement reprendre son fonctionnement.

Je vous le demande au nom de la communauté éducative, des parents et des lycéens aujourd'hui mobilisés contre cette injustice.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, Madame la Directrice académie, l'expression de ma très haute considération.

Mathilde Panot
Députée du Val-de-Marne

Bien à vous

